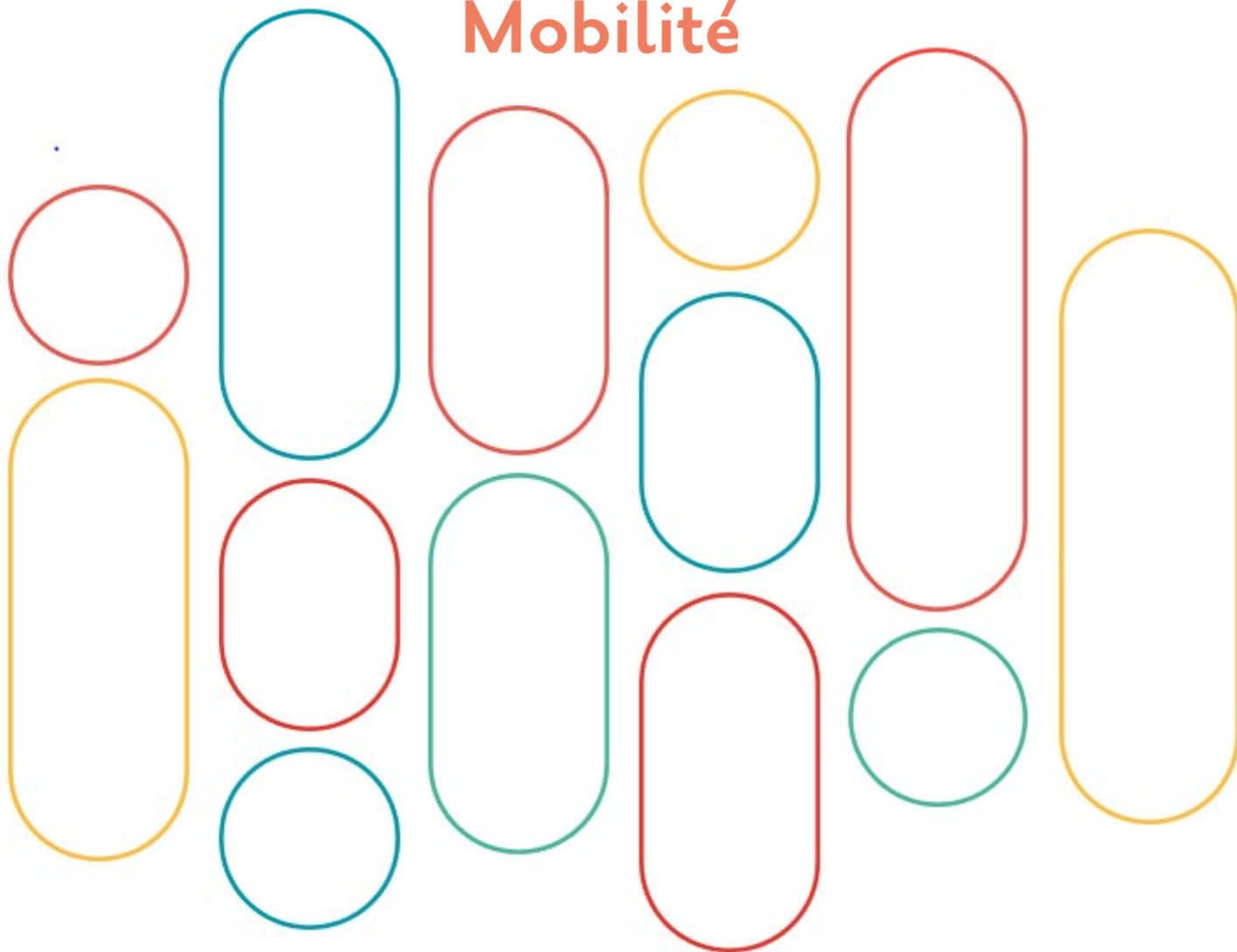




Comité des Partenaires Mobilité



Proposition de tarification solidaire dans les transports en commun

Octobre 2023

Table des matières

Les principes et choix faits par le CPM4

1/ L'objectif principal = permettre à tous de se déplacer de façon équitable 4

2/ Les tarifs doivent être à destination de tous les usagers, habitants de la Métropole et hors Métropole 5

3/ Donner la priorité à certains publics en leur proposant la gratuité systématique 5

Une proposition de tarification solidaire lisible et juste : le dilemme.... 7

1/ La fusion des tarifs commerciaux, réduits, solidaires pour n'avoir qu'une seule gamme de tarifs..... 7

2/ De donner la priorité aux abonnements plutôt qu'aux titres à décompte..... 7

3/ Une gamme tarifaire solidaire large pour s'adapter au plus grand nombre et éviter les effets de seuil 8

4/ Faire bénéficier certaines catégories de la gratuité systématique 10

5/ D'accompagner cette tarification par des offres pour certaines catégories de publics cibles 10

La grille tarifaire globale proposée ... 11

Les deux scénarios pour la tarification solidaire..... 12

Tarifs par tranches d'âge et catégories pour les 2 scénarios..... 14

Incidences par catégories d'usagers par rapport aux tarifs actuels..... 15

Les indispensables corollaires de cette proposition de nouvelle tarification . 16

1/ Attribuer des droits pour 1 an sauf si l'usager demande la réévaluation..... 16

2/ Engager rapidement le travail avec les structures d'accompagnement social. 16

3/ Appliquer cette tarification solidaire sur tous les tarifs existants 16

4/ Croiser cette tarification solidaire avec les autres tarifications de mobilité 16


5/ Prévoir une réévaluation annuelle afin de s'adapter à l'évolution des minima sociaux..... 16

6/ Evaluer le dispositif et réajuster 16

7/ Travailler la communication et les moyens de diffusion de l'information sur les tarifs afin qu'ils soient accessibles et compréhensibles par le plus grand nombre. 17

ANNEXES 17

Comparaison entre les deux scénarios pour chaque tranche de QF 17



Dans le cadre de l'élaboration de sa contribution au Plan de mobilité (PDM), le Comité de partenaires mobilité (CPM), a proposé la mise en œuvre d'une tarification solidaire dans les transports en commun.

Cette tarification privilégie la logique de revenus à la logique de catégories : la tarification solidaire doit ainsi être accordée, sous conditions de ressources, à tous les membres d'une famille. Elle doit être donc basée sur les revenus et la composition de l'ensemble du foyer et permettre de mieux prendre en considération la capacité contributive des ménages.

Pour l'heure, le CPM a fait le choix de préférer l'instauration d'une tarification solidaire, à la gratuité, car il estime qu'une tarification solidaire judicieusement calibrée s'avère efficace et inclusive et semble prioritaire par rapport à l'instauration de la gratuité. En effet, elle permet de préserver à ce stade les capacités de financement de la collectivité pour faire évoluer le réseau de manière qualitative et atteindre les ambitions en matière de report de part modale. Cependant, le CPM souhaiterait avoir une réflexion sur l'impact et l'intérêt de la gratuité dans ses futurs travaux.

Cette proposition se veut être une base pour entamer un dialogue avec la Métropole.

Le CPM a travaillé pendant 5 séances à définir cette proposition entre novembre 2022 et octobre 2023.

Trois séances d'appropriation des notions, de benchmark sur les offres d'autres territoires, d'analyse de l'offre Astuce, et d'auditions ont permis de définir des prérequis et les besoins. Ainsi, l'analyse de 21 offres tarifaires d'autres territoires a permis d'appréhender différents éléments :

- Les notions de tarifs réduits / sociaux / solidaires / commerciaux, titres à décompte / à abonnement ;
- Les notions de profil, de public et des critères
- Identifier certains bons exemples : Grenoble, Strasbourg, Nantes, Lille, ...
- Identifier un frein majeur : la complexité des documents diversifiés et des offres.

L'analyse des offres Astuce a nécessité que les membres du CPM se posent la question du pourquoi et pour qui doit être mise en place la tarification solidaire. Le CPM a ensuite souhaité étudier de plus près la tarification grenobloise en auditionnant le Syndicat Mixte des Mobilités de l'Aire Grenobloise (SMMAG) et avoir un retour d'expérience d'un acteur social local, l'Armée du Salut et d'une témoin qui vit la précarité au quotidien.

Deux ateliers ont ensuite permis de construire leur proposition en s'appuyant sur le profil des usagers du réseau Astuce ainsi que les données CAF du territoire.

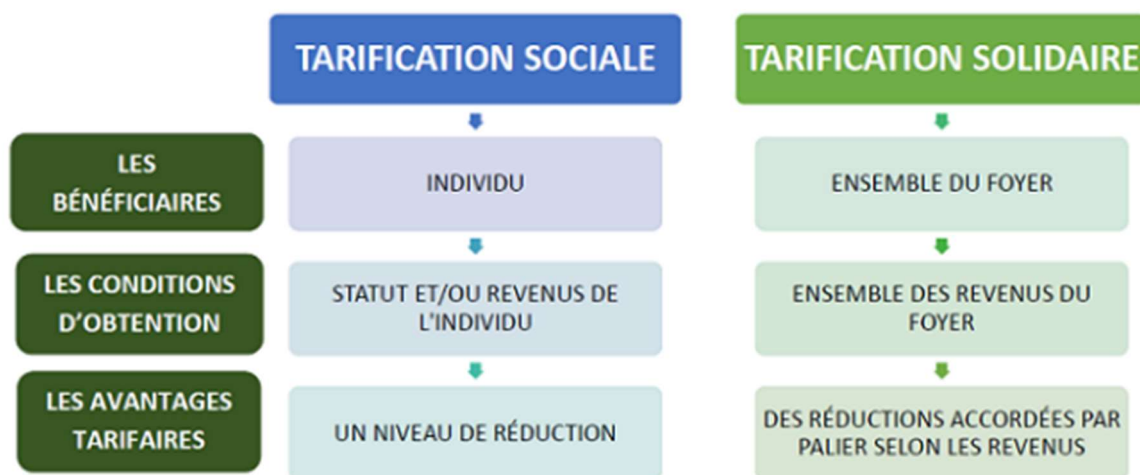
Les principes et choix faits par le CPM

1/ L'objectif principal = permettre à tous de se déplacer de façon équitable

Le CPM estime que la mise en place d'une tarification solidaire est un changement de paradigme, qui n'a pas pour effet majeur d'augmenter la part modale des transports en commun, mais plutôt d'appliquer plus de justice sociale. Elle doit cependant permettre de rendre les transports en commun plus attractifs, et de proposer une sorte de

compensation à la mise en place de la ZFE pour les personnes à faibles revenus et qui n'ont pas la possibilité d'acheter une voiture avec Crit'air 1, 2 ou 3 ou électrique.

Cette tarification solidaire **doit donc se faire en articulation avec les autres politiques de mobilité** : la place de la voiture en ville, le développement d'un maillage de transport en commun qui permette au plus grand nombre d'être à proximité du réseau, le déploiement du Plan vélo, l'interconnexion avec les autres modes : marche, vélo, train, P+R...



Source : Tour de France GART-UTP, Optimiser les ressources du transport public - La tarification solidaire, 26 mars 2015, Grenoble

2/ Les tarifs doivent être à destination de tous les usagers, habitants de la Métropole et hors Métropole

Certaines collectivités réservent leurs tarifications solidaires aux seuls habitants de leur territoire. Le CPM propose d'offrir une tarification solidaire à tous les usagers du réseau, dans le but de rendre possible une diminution du volume de déplacements en voiture domicile-travail à l'échelle du bassin de vie.

3/ Donner la priorité à certains publics en leur proposant la gratuité systématique

La tarification solidaire permet de prendre en compte la situation des foyers à faibles revenus. Cependant le CPM souhaite également que **la nouvelle tarification permette d'accompagner les catégories suivantes dans leur mobilité en leur proposant la gratuité systématique.**

➤ Les « hors cadres »

Les situations exceptionnelles, les bénéficiaires de protection temporaires (migrants, sans papiers, ...) des personnes en situation d'urgence (femme victime de violences conjugales quittant son foyer...), des personnes sans éléments administratifs (personne en rupture fiscale, non

identifiables par le quotient familial (QF)... doivent bénéficier d'un régime spécial, avec un traitement au cas par cas, qui ne peut se faire qu'avec un partenariat avec les associations et structures sociales spécialisées qui leur distribueraient des titres blancs gratuits. Les modalités de travail avec ses associations sont à approfondir : partenariat annuel, « commission d'agrément de gratuité sociale » réactive et opérationnelle ou autre solution... Le CPM serait force de proposition pour définir les contours de ces partenariats en lien avec les services de la Métropole.

➤ Les jeunes de 0 à 11 ans

Ce sont les premiers utilisateurs des transports en commun. Ainsi, afin de ne pas surcharger financièrement une même famille avec des multiples abonnements, mais aussi pour les inciter à prendre l'habitude des transports en commun et surtout permettre aux enfants (et leurs familles) de prendre la bonne habitude de se déplacer via les transports en commun, il est proposé la gratuité pour les enfants jusqu'à 11 ans qui correspond à l'entrée au collège.



➤ **Les plus anciens**

A partir d'un certain âge la mobilité devient plus complexe, notamment en mobilité douce (à pied, à vélo...). Afin de permettre aux personnes les plus âgées de se déplacer sans prendre la voiture, il est proposé la gratuité à partir de 75 ans.

➤ **Les publics empêchés**

Cette catégorie comprend l'ensemble des publics qui peuvent justifier d'un handicap, d'une invalidité ou de conditions qui ne leur permettent pas de se déplacer facilement. Ils doivent être accompagnés dans leur mobilité via les transports en commun avec une tarification adaptée. Le CPM vise ainsi l'ensemble des personnes en situation de handicap ou ayant un taux d'invalidité supérieur à 50% (à confirmer si pertinent), mais aussi les anciens combattants, les mutilés de guerre etc. ces tarifs sont également valables pour les accompagnateurs.

La création de tarifications spécifiques ouvertes à certaines catégories d'utilisateurs permet d'essayer de s'adapter au plus grand nombre, mais cela entraîne inévitablement une complexification des tarifs, le CPM a ainsi fait le choix de simplifier en proposant la gratuité à ces publics spécifiques.

Une proposition de tarification solidaire lisible et juste : le dilemme

Une tarification solidaire se base sur les revenus et la composition familiale. A l'image des autres collectivités ayant instauré la tarification solidaire, Le CPM propose de prendre comme élément de référence **le quotient familial de la CAF** pour définir les revenus des usagers.

Cependant, le CPM souhaitant accompagner dans leur mobilité certaines catégories d'usagers plus spécifiques, il a fallu faire des compromis entre lisibilité et équité. Le CPM propose donc :

1/ La fusion des tarifs commerciaux, réduits, solidaires pour n'avoir qu'une seule gamme de tarifs

Le CPM trouve **illisible et stigmatisant le fait de proposer une tarification solidaire décorrélée et proposée en parallèle d'une offre commerciale**. Il faut que les usagers puissent trouver de manière simple le tarif dont elles relèvent quel que soit leur statut.

Le CPM n'a volontairement pas traité le cas de la TAE, car le CPM ne connaît pas les choix

qui ont été faits par la collectivité sur son devenir.

2/ De donner la priorité aux abonnements plutôt qu'aux titres à décompte

Dans la tarification Astuce actuelle, certaines catégories d'usagers bénéficient de titres réduits ou gratuits mais en nombre limités, car ce sont des titres à décompte. Par exemple la carte CONTACT, qui offre 297 voyages gratuits pendant 6 mois aux bénéficiaires du RSA. Ce dispositif est insuffisant car il ne correspond pas aux besoins de déplacements quotidiens de ces publics. En effet, ils ne se déplacent pas exclusivement pour aller à des entretiens d'embauche, ils doivent se déplacer également pour leurs démarches administratives et rdv médicaux, courses, loisirs, ... Les retours d'expérience faits par l'Armée du salut témoignent du fait que les personnes concernées doivent parfois soit renoncer à se déplacer soit acheter une carte MODERATO 10 voyages en complément de la carte CONTACT. Un abonnement solidaire gratuit et ou à faible coût permettrait d'offrir un service plus pertinent et efficace à ces publics.

Bien évidemment, il est nécessaire de maintenir les titres à décompte « grand public » : 1 et 10 voyages, découverte 24h et groupe. De plus, le CPM suggère de :

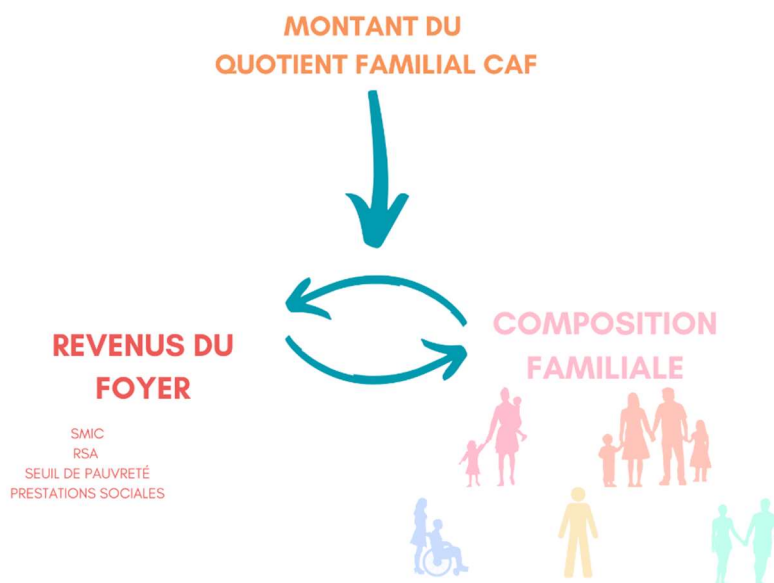
- Généraliser sans attendre le titre In Cité à tous les P+R de la Métropole et de le faire connaître.
- Simplifier le tarif groupe avec un prix unique par tranche de 30 personnes (environ une classe).

Le CPM estime que les titres à décompte à tarifs réduits sont actuellement minoritaires (la carte seniors 20 unités représente 3,4% des validations journalières, la carte 10 voyages jeune : 3,6% et la MODERATO 10 voyages : 6,1%) et seront compensés par

des coûts d'abonnement très faibles permettant de voyager de façon illimitée.

3/ Une gamme tarifaire solidaire large pour s'adapter au plus grand nombre et éviter les effets de seuil

Les membres du CPM souhaitent une gamme tarifaire qui propose une gratuité totale pour les foyers à très faibles revenus et qui reste sur le montant actuel (518€/an) pour les tranches de QF les plus hautes.



N'ayant pas de références claires quant aux tranches de QF à proposer, les variables pour déterminer le QF des usagers ciblés étant trop nombreuses, le CPM s'est basé sur la représentativité des tranches de QF sur le territoire, en s'inspirant des découpages pratiqués par les autres métropoles. Ils ont bien à l'esprit que leurs profils de population sont forcément différents, cependant cette proposition est faite avec les moyens/données dont ils disposent.



Panorama des tarifications solidaires (sept. 2023)

QF (€)	< 320	320-340	340-360	360-380	380-400	400-420	420-440	440-460	460-480	480-500	500-520	520-540	540-560	560-580	580-600	600-620	620-640	640-660	660-680	680-700	700-720	720-740	740-760	760-780	780-800	800-820	820-840	840-860	860-880	880-900	900
Lorient	-32% (QF=360)		-75% (361+QF=450)		-50% (451+QF=650)		-25% (651+QF=800)										Tarif normal QF > 800														
Nantes	100% (QF=340)		83% (351+QF=500)				60% (501+QF=700)						30% (751+QF=900)				Tarif normal QF > 900														
Tours	-78% (QF=360)		-56% (351+QF=550)				Tarif normal QF > 550																								
Strasbourg	-86% (QF=340)		-70% (357+QF=520)				-50% (551+QF=754)						Tarif normal QF=755																		
Lille	-88% (QF=374)		-70% (375+QF=537)				-50% (538+QF=715)						Tarif normal QF > 715																		
Dijon	-96% (QF=375)		-75% (380+QF=520)				-55% (560+QF=640)						Tarif normal QF > 650																		
Montauban	-75% (QF=397)		-65% (398+QF=500)				-50% (501+QF=700)						Tarif normal QF > 700																		
Quimper	-95% (QF=431)		-75% (432+QF=500)				-56% (500+QF=598)				-25% (567+QF=787)				Tarif normal QF > 787																
La Rochelle	-81% (QF=440)		-65% (441+QF=540)				-60% (541+QF=690)						Tarif normal QF > 690																		
Cherbourg	-93% (QF=455)		-82% (456+QF=570)				-80% (571+QF=770)						Tarif normal QF > 770																		
Amiens	100% (QF=470)		-70% (471+QF=670)				-50% (671+QF=730)						Tarif normal QF > 730																		
Grenoble	-95% (QF=490)		-85% (491+QF=550)				-75% (550+QF=600)				-70% (601+QF=750)				Tarif normal QF > 750																
Chambéry	89% (QF=680)		-70% (491+QF=680)				-60% (581+QF=680)						Tarif normal QF > 680																		
Poitiers	-93% (QF=500)		-81% (501+QF=600)				-70% (600+QF=750)				-83% (751+QF=1000)				Tarif normal QF=1000																
Brest	-81% (QF=690)		-60% (690+QF=690)				-40% (690+QF=770)						Tarif normal QF > 770																		
Bordeaux	-80% (QF=550)				-60% (551+QF=610)				-36% (611+QF=842)						Tarif normal QF > 842																

Le CPM propose donc de **démarrer la tarification à partir d'un QF 450€ et d'imposer le plein tarif au-delà de 900€ de QF**. Ces QF devront être adaptés au regard d'une étude approfondie de la réalité du territoire et des minimas sociaux.

Cependant, créer une progressivité entre la gratuité et 518€ induit des effets de seuil qui peuvent être parfois injustes. Pour éviter au maximum ces effets de seuil, le CPM propose 2 scénarios :

➤ **Scénario 1 : une tarification en 10 tranches de quotient familial** entre le QF 450€ et le QF 900€

➤ **Scénario 2 : une tarification par point pour les tranches au-delà de 450€ de QF** : un point de QF entraîne 1€ supplémentaire par abonnement annuel. Ex : le QF 550€ aura un abonnement annuel de : 550-450 = 100 points de QF en plus = 100€/an. Cette solution a la faveur du CPM car elle permet une réelle progressivité du montant de l'abonnement. Mais il reste à voir s'il n'est pas plus /trop complexe à mettre en place ; Il y a nécessité de faire très attention à rendre cette tarification lisible avec une proposition par tranches.

4/ Faire bénéficier certaines catégories de la gratuité systématique

- Les foyers à très faibles revenus avec un QF inférieur à 450.
- Les « hors cadre ».
- Les publics empêchés : le CPM estime que la gratuité sur le réseau « classique » est justifiée par le fait que le service proposé n'est pas forcément adapté ou suffisant pour tous les handicaps. En revanche, le réseau Handiastuce étant spécifiquement adapté et représentant un coût supplémentaire de la part de la collectivité pour accompagner les PMR, le CPM propose que la tarification solidaire tous publics soit appliquée pour cette offre.
- Les jeunes de moins de 11 ans (équivalent à l'entrée au collège), notamment pour accompagner la mobilité des familles.
- Les plus âgés au-delà de 75 ans, afin de leur permettre de se déplacer sans voiture.

Il s'agit de proposer la gratuité mais en maintenant un titre à valider (en physique ou en virtuel), afin de connaître la fréquentation, de donner de bonnes habitudes, et d'avoir un moyen d'identification en cas d'urgence.

5/ D'accompagner cette tarification par des offres pour certaines catégories de publics cibles

Le CPM a retenu une catégorie « jeune » entre 12 et 26 ans pour bénéficier d'une tarification attractive. Il s'agit des principaux usagers des transports en commun et donc source de recettes pour la collectivité.

Cependant, pour ceux qui seront dans les tranches supérieures de QF qui ne bénéficieraient donc pas de la tarification solidaire, il faut pouvoir accompagner leur mobilité (notamment celle des étudiants et des de jeunes salariés, en formation ou demandeurs d'emploi) et qu'ils ne soient pas perdants par rapport à la situation actuelle.

Les membres du CPM **proposent donc un tarif pour les 12 à 26 ans** qui se base sur le tarif actuel - de 17 ans soit un montant annuel de 180€ (15€/mois).

Certains membres du CPM auraient même souhaité des tarifs encore plus progressifs avec 10€/mois pour les 12- 18ans et 15€/mois pour les 19-26 ans.

Les bénéficiaires de cette catégorie seront automatiquement orientés vers le tarif le plus avantageux entre le tarif solidaire par QF et celui par catégories. Donc si le QF du foyer leur permet d'avoir un coût d'abonnement inférieur au montant de celui de leur catégorie, ils paieront le tarif plus bas

La grille tarifaire globale proposée

ABONNEMENTS

0 - 11 ANS	12-26 ans QF > 970	TOUS PUBLICS 2 scénarios proposés détaillés après		75 ans et +	publics empêchés	hors cadre
GRATUITE	180€/AN soit 15€/mois (tarif commercial actuel)	Quotient Familial - QF	tarifs associés	GRATUITE	GRATUITE pour l'accès au réseau "normal".	GRATUITE
		QF < 450	0 €			
		450 < QF > 970	tarif progressif par tranche ou point		Tarification "tous publics" pour l'accès au réseau handiastuce	
		QF > 970	520 € (tarif commercial actuel)			

* Hors cadre: les personnes se trouvant en situation exceptionnelle, les bénéficiaires de protection temporaires (migrants, sans papiers, ...) des personnes en situation d'urgence (femme victime de violences conjugales quittant son foyer...), des personnes sans éléments administratifs (personne en rupture fiscale, non identifiables par le quotient familial...)

365 jours démotorisation	gratuit
--------------------------	---------

TITRES A DECOMPTE

1 voyage	1,80 €
10 voyages	15,30 €
In Cité	4,00 €
découverte 24h	5,70 €
groupe	6,30 €

Les deux scénarios pour la tarification solidaire

Scénario 1 : une tarification en 10 tranches de quotient familial entre le QF 450 et le QF 900 avec réduction progressive du coût de l'abonnement

TOUS PUBLICS		
tranches de QF	% de réduction	montant annuel
<450	-100%	0€
451-500	-90%	52 €
501-550	-80%	104 €
551-600	-70%	155 €
601-650	-60%	207 €
651-700	-50%	259 €
701-750	-40%	311 €
751-800	-30%	363 €
801-850	-20%	414 €
851-900	-10%	466 €
>900	plein tarif	518 €

Scénario 2 : une tarification par point pour les tranches au-delà de 450 de QF : un point de QF entraîne 1€ supplémentaire par abonnement annuel.

TOUS PUBLICS		
tranches de QF	exemples de QF et des tarifs associés	
<450	gratuit	0 €
QF entre 451 et 970 : 1€ en plus par an et par point. exemple: QF 577= 577-450 = 127€/an	460	10 €
	500	50 €
	550	100 €
	650	200 €
	750	300 €
	850	400 €
	950	500 €
	970	520 €
QF >970		520 €

Tarifs par tranches d'âge et catégories pour les 2 scénarios

Scénario 1 : une tarification en 10 tranches de quotient familial avec réduction progressive du coût de l'abonnement et 2 catégories jeunes

tranches de QF	0-11 ans	12- 26 ans	27-74 ans	75 ans et +	publics empêchés et "hors cadre"	réseau handiastuce
<450	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité
451-500		52 €	52 €			52 €
501-550		104 €	104 €			104 €
551-600		155 €	155 €			155 €
601-650		180 €	207 €			207 €
651-700		180 €	259 €			259 €
701-750		180 €	311 €			311 €
751-800		180 €	363 €			363 €
801-850		180 €	414 €			414 €
851-900		180 €	466 €			466 €
>900	180 €	518 €	518 €			

Scénario 2 : une tarification par point pour les tranches au-delà de 450 de QF avec 2 catégories jeunes

tranches de QF	0-11 ans	12- 26 ans	27-74 ans	75 ans et +	publics empêchés et "hors cadre"	réseau handiastuce
<450	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité	gratuité
460		10 €	10 €			10 €
500		50 €	50 €			50 €
550		100 €	100 €			100 €
629		179 €	179 €			179 €
650		180 €	200 €			200 €
665		180 €	216 €			216 €
750		180 €	300 €			300 €
850		180 €	400 €			400 €
950		180 €	500 €			500 €
970		180 €	520 €			520 €

Incidences par catégories d'usagers par rapport aux tarifs actuels

Catégories	BILAN
0-4 ans	Pas de changement
4-11ans	Gagnants
12-16 ans	Gagnant ou pas perdant
17-25ans	Gagnants
Réduction familles à plusieurs abonnement	Comparaison difficile
Familles nombreuses (mini 3 enfants - 18ans)	Comparaison difficile
65 -74 ans	Perdant partiellement suivant le revenu
75 ans et+	Inchangé
RSA	Gagnant car déplacements illimités
Demandeurs d'emploi	Perdant partiellement suivant le revenu
Bénéficiaire de l'AME, CSS, l'AAH, l'AEEH, PMR, Invalides, Anciens combattants / mutilés de guerre	Gagnant
Handiastuce	Gagnant ou pas perdant
Accompagnateur PMR gratuit	Gagnant
Non voyant	Pas de changement
Demandeurs d'asile	Pas de changement

Le CPM n'a pas à ce stade la possibilité de définir le volume des personnes « gagnantes » et « perdantes ».

Les indispensables corollaires de cette proposition de nouvelle tarification

1/ Attribuer des droits pour 1 an sauf si l'utilisateur demande la réévaluation

Le CPM juge chronophage et décourageant le fait de devoir justifier de son statut de façon régulière, il convient donc de proposer des abonnements annuels.

2/ Engager rapidement le travail avec les structures d'accompagnement social

Pour définir les bonnes mesures d'accompagnement à la mobilité des publics précaires et « hors cadre », les modalités de partenariat avec les structures sociales sont à définir, afin qu'il puisse être efficace, pérenne et être activé lors des ajustements futurs sur la tarification à réaliser. L'objectif étant que le système puisse être réactif pour gérer les demandes au cas par cas et de prendre en compte tous les types de publics.

3/ Appliquer cette tarification solidaire sur tous les tarifs existants

Après une période de test sur les transports en commun, afin de gagner en lisibilité, le CPM propose que la tarification retenue puisse être appliquée sur les autres offres de mobilité portée par la Métropole, comme la location longue durée ou de courte durée de LOVELO (montant de l'abonnement annuel).

4/ Croiser cette tarification solidaire avec les autres tarifications de mobilité

Le CPM propose que cette tarification solidaire puisse être adaptée sur les projets d'intégration tarifaire : train, Connexité, ATOUMOD, ainsi que sur les dispositifs d'aide de la MRN : subventions ZFE, aides à l'acquisition de vélos, voiture, ...

5/ Prévoir une réévaluation annuelle afin de s'adapter à l'évolution des minima sociaux

Cela concerne notamment la réévaluation des tranches de QF.

6/ Evaluer le dispositif et réajuster

Un bilan évaluatif qualitatif comprenant des enquêtes de terrain devra aussi être programmé à N+2 afin de réajuster la tarification en lien avec les structures sociales partenaires.

7/ Travailler la communication et les moyens de diffusion de l'information sur les tarifs afin qu'ils soient accessibles et compréhensibles par le plus grand nombre.

La communication sur ces nouveaux tarifs devrait être travaillée en amont avec les structures sociales partenaires et les associations d'usagers, en particulier pour le scénario 2, car le tarif proportionnel au QF peut être difficile à appréhender.

ANNEXES

Comparaison entre les deux scénarios pour chaque tranche de QF

QF	montant abonnement annuel	
	scénario par tranche	scénario par points
<450	0 €	0 €
451	52 €	1 €
452	52 €	2 €
453	52 €	3 €
454	52 €	4 €
455	52 €	5 €
456	52 €	6 €
457	52 €	7 €
458	52 €	8 €
459	52 €	9 €
460	52 €	10 €
461	52 €	11 €
462	52 €	12 €
463	52 €	13 €
464	52 €	14 €
465	52 €	15 €
466	52 €	16 €
467	52 €	17 €
468	52 €	18 €
469	52 €	19 €
470	52 €	20 €
471	52 €	21 €
472	52 €	22 €
473	52 €	23 €
474	52 €	24 €
475	52 €	25 €
476	52 €	26 €
477	52 €	27 €
478	52 €	28 €
479	52 €	29 €
480	52 €	30 €
481	52 €	31 €
482	52 €	32 €
483	52 €	33 €
484	52 €	34 €
485	52 €	35 €
486	52 €	36 €
487	52 €	37 €
488	52 €	38 €
489	52 €	39 €
490	52 €	40 €
491	52 €	41 €
492	52 €	42 €
493	52 €	43 €
494	52 €	44 €
495	52 €	45 €

QF	montant abonnement annuel	
	scénario par tranche	scénario par points
496	52 €	46 €
497	52 €	47 €
498	52 €	48 €
499	52 €	49 €
500	52 €	50 €
501	104 €	51 €
502	104 €	52 €
503	104 €	53 €
504	104 €	54 €
505	104 €	55 €
506	104 €	56 €
507	104 €	57 €
508	104 €	58 €
509	104 €	59 €
510	104 €	60 €
511	104 €	61 €
512	104 €	62 €
513	104 €	63 €
514	104 €	64 €
515	104 €	65 €
516	104 €	66 €
517	104 €	67 €
518	104 €	68 €
519	104 €	69 €
520	104 €	70 €
521	104 €	71 €
522	104 €	72 €
523	104 €	73 €
524	104 €	74 €
525	104 €	75 €
526	104 €	76 €
527	104 €	77 €
528	104 €	78 €
529	104 €	79 €
530	104 €	80 €
531	104 €	81 €
532	104 €	82 €
533	104 €	83 €
534	104 €	84 €
535	104 €	85 €
536	104 €	86 €
537	104 €	87 €
538	104 €	88 €
539	104 €	89 €
540	104 €	90 €
541	104 €	91 €

QF	montant abonnement annuel	
	scénario par tranche	scenarior par points
542	104 €	92 €
543	104 €	93 €
544	104 €	94 €
545	104 €	95 €
546	104 €	96 €
547	104 €	97 €
548	104 €	98 €
549	104 €	99 €
550	104 €	100 €
551	155 €	101 €
552	155 €	102 €
553	155 €	103 €
554	155 €	104 €
555	155 €	105 €
556	155 €	106 €
557	155 €	107 €
558	155 €	108 €
559	155 €	109 €
560	155 €	110 €
561	155 €	111 €
562	155 €	112 €
563	155 €	113 €
564	155 €	114 €
565	155 €	115 €
566	155 €	116 €
567	155 €	117 €
568	155 €	118 €
569	155 €	119 €
570	155 €	120 €
571	155 €	121 €
572	155 €	122 €
573	155 €	123 €
574	155 €	124 €
575	155 €	125 €
576	155 €	126 €
577	155 €	127 €
578	155 €	128 €
579	155 €	129 €
580	155 €	130 €
581	155 €	131 €
582	155 €	132 €
583	155 €	133 €
584	155 €	134 €
585	155 €	135 €
586	155 €	136 €
587	155 €	137 €

QF	montant abonnement annuel	
	scénario par tranche	scenarior par points
588	155 €	138 €
589	155 €	139 €
590	155 €	140 €
591	155 €	141 €
592	155 €	142 €
593	155 €	143 €
594	155 €	144 €
595	155 €	145 €
596	155 €	146 €
597	155 €	147 €
598	155 €	148 €
599	155 €	149 €
600	155 €	150 €
601	207 €	151 €
602	207 €	152 €
603	207 €	153 €
604	207 €	154 €
605	207 €	155 €
606	207 €	156 €
607	207 €	157 €
608	207 €	158 €
609	207 €	159 €
610	207 €	160 €
611	207 €	161 €
612	207 €	162 €
613	207 €	163 €
614	207 €	164 €
615	207 €	165 €
616	207 €	166 €
617	207 €	167 €
618	207 €	168 €
619	207 €	169 €
620	207 €	170 €
621	207 €	171 €
622	207 €	172 €
623	207 €	173 €
624	207 €	174 €
625	207 €	175 €
626	207 €	176 €
627	207 €	177 €
628	207 €	178 €
629	207 €	179 €
630	207 €	180 €
631	207 €	181 €
632	207 €	182 €
633	207 €	183 €

QF	montant abonnement annuel	
	scénario par tranche	scenarior par points
634	207 €	184 €
635	207 €	185 €
636	207 €	186 €
637	207 €	187 €
638	207 €	188 €
639	207 €	189 €
640	207 €	190 €
641	207 €	191 €
642	207 €	192 €
643	207 €	193 €
644	207 €	194 €
645	207 €	195 €
646	207 €	196 €
647	207 €	197 €
648	207 €	198 €
649	207 €	199 €
650	207 €	200 €
651	259 €	201 €
652	259 €	202 €
653	259 €	203 €
654	259 €	204 €
655	259 €	205 €
656	259 €	206 €
657	259 €	207 €
658	259 €	208 €
659	259 €	209 €
660	259 €	210 €
661	259 €	211 €
662	259 €	212 €
663	259 €	213 €
664	259 €	214 €
665	259 €	215 €
666	259 €	216 €
667	259 €	217 €
668	259 €	218 €
669	259 €	219 €
670	259 €	220 €
671	259 €	221 €
672	259 €	222 €
673	259 €	223 €
674	259 €	224 €
675	259 €	225 €
676	259 €	226 €
677	259 €	227 €
678	259 €	228 €
679	259 €	229 €

QF	montant abonnement annuel	
	scénario par tranche	scenarior par points
680	259 €	230 €
681	259 €	231 €
682	259 €	232 €
683	259 €	233 €
684	259 €	234 €
685	259 €	235 €
686	259 €	236 €
687	259 €	237 €
688	259 €	238 €
689	259 €	239 €
690	259 €	240 €
691	259 €	241 €
692	259 €	242 €
693	259 €	243 €
694	259 €	244 €
695	259 €	245 €
696	259 €	246 €
697	259 €	247 €
698	259 €	248 €
699	259 €	249 €
700	259 €	250 €
701	311 €	251 €
702	311 €	252 €
703	311 €	253 €
704	311 €	254 €
705	311 €	255 €
706	311 €	256 €
707	311 €	257 €
708	311 €	258 €
709	311 €	259 €
710	311 €	260 €
711	311 €	261 €
712	311 €	262 €
713	311 €	263 €
714	311 €	264 €
715	311 €	265 €
716	311 €	266 €
717	311 €	267 €
718	311 €	268 €
719	311 €	269 €
720	311 €	270 €
721	311 €	271 €
722	311 €	272 €
723	311 €	273 €
724	311 €	274 €
725	311 €	275 €

QF	montant abonnement annuel	
	scénario par tranche	scenarior par points
726	311 €	276 €
727	311 €	277 €
728	311 €	278 €
729	311 €	279 €
730	311 €	280 €
731	311 €	281 €
732	311 €	282 €
733	311 €	283 €
734	311 €	284 €
735	311 €	285 €
736	311 €	286 €
737	311 €	287 €
738	311 €	288 €
739	311 €	289 €
740	311 €	290 €
741	311 €	291 €
742	311 €	292 €
743	311 €	293 €
744	311 €	294 €
745	311 €	295 €
746	311 €	296 €
747	311 €	297 €
748	311 €	298 €
749	311 €	299 €
750	311 €	300 €
751	363 €	301 €
752	363 €	302 €
753	363 €	303 €
754	363 €	304 €
755	363 €	305 €
756	363 €	306 €
757	363 €	307 €
758	363 €	308 €
759	363 €	309 €
760	363 €	310 €
761	363 €	311 €
762	363 €	312 €
763	363 €	313 €
764	363 €	314 €
765	363 €	315 €
766	363 €	316 €
767	363 €	317 €
768	363 €	318 €
769	363 €	319 €
770	363 €	320 €
771	363 €	321 €

QF	montant abonnement annuel	
	scénario par tranche	scenarior par points
772	363 €	322 €
773	363 €	323 €
774	363 €	324 €
775	363 €	325 €
776	363 €	326 €
777	363 €	327 €
778	363 €	328 €
779	363 €	329 €
780	363 €	330 €
781	363 €	331 €
782	363 €	332 €
783	363 €	333 €
784	363 €	334 €
785	363 €	335 €
786	363 €	336 €
787	363 €	337 €
788	363 €	338 €
789	363 €	339 €
790	363 €	340 €
791	363 €	341 €
792	363 €	342 €
793	363 €	343 €
794	363 €	344 €
795	363 €	345 €
796	363 €	346 €
797	363 €	347 €
798	363 €	348 €
799	363 €	349 €
800	363 €	350 €
801	414 €	351 €
802	414 €	352 €
803	414 €	353 €
804	414 €	354 €
805	414 €	355 €
806	414 €	356 €
807	414 €	357 €
808	414 €	358 €
809	414 €	359 €
810	414 €	360 €
811	414 €	361 €
812	414 €	362 €
813	414 €	363 €
814	414 €	364 €
815	414 €	365 €
816	414 €	366 €
817	414 €	367 €

QF	montant abonnement annuel	
	scénario par tranche	scenarior par points
818	414€	368€
819	414€	369€
820	414€	370€
821	414€	371€
822	414€	372€
823	414€	373€
824	414€	374€
825	414€	375€
826	414€	376€
827	414€	377€
828	414€	378€
829	414€	379€
830	414€	380€
831	414€	381€
832	414€	382€
833	414€	383€
834	414€	384€
835	414€	385€
836	414€	386€
837	414€	387€
838	414€	388€
839	414€	389€
840	414€	390€
841	414€	391€
842	414€	392€
843	414€	393€
844	414€	394€
845	414€	395€
846	414€	396€
847	414€	397€
848	414€	398€
849	414€	399€
850	414€	400€
851	466€	401€
852	466€	402€
853	466€	403€
854	466€	404€
855	466€	405€
856	466€	406€
857	466€	407€
858	466€	408€
859	466€	409€
860	466€	410€
861	466€	411€
862	466€	412€
863	466€	413€

QF	montant abonnement annuel	
	scénario par tranche	scenarior par points
864	466€	414€
865	466€	415€
866	466€	416€
867	466€	417€
868	466€	418€
869	466€	419€
870	466€	420€
871	466€	421€
872	466€	422€
873	466€	423€
874	466€	424€
875	466€	425€
876	466€	426€
877	466€	427€
878	466€	428€
879	466€	429€
880	466€	430€
881	466€	431€
882	466€	432€
883	466€	433€
884	466€	434€
885	466€	435€
886	466€	436€
887	466€	437€
888	466€	438€
889	466€	439€
890	466€	440€
891	466€	441€
892	466€	442€
893	466€	443€
894	466€	444€
895	466€	445€
896	466€	446€
897	466€	447€
898	466€	448€
899	466€	449€
900	466€	450€
901	518€	451€
902	518€	452€
903	518€	453€
904	518€	454€
905	518€	455€
906	518€	456€
907	518€	457€
908	518€	458€
909	518€	459€

QF	montant abonnement annuel	
	scénario par tranche	scenarior par points
910	518 €	460 €
911	518 €	461 €
912	518 €	462 €
913	518 €	463 €
914	518 €	464 €
915	518 €	465 €
916	518 €	466 €
917	518 €	467 €
918	518 €	468 €
919	518 €	469 €
920	518 €	470 €
921	518 €	471 €
922	518 €	472 €
923	518 €	473 €
924	518 €	474 €
925	518 €	475 €
926	518 €	476 €
927	518 €	477 €
928	518 €	478 €
929	518 €	479 €
930	518 €	480 €
931	518 €	481 €
932	518 €	482 €
933	518 €	483 €
934	518 €	484 €
935	518 €	485 €
936	518 €	486 €
937	518 €	487 €
938	518 €	488 €
939	518 €	489 €
940	518 €	490 €
941	518 €	491 €
942	518 €	492 €
943	518 €	493 €
944	518 €	494 €
945	518 €	495 €
946	518 €	496 €
947	518 €	497 €
948	518 €	498 €
949	518 €	499 €
950	518 €	500 €
951	518 €	501 €
952	518 €	502 €
953	518 €	503 €
954	518 €	504 €
955	518 €	505 €

QF	montant abonnement annuel	
	scénario par tranche	scenarior par points
956	518 €	506 €
957	518 €	507 €
958	518 €	508 €
959	518 €	509 €
960	518 €	510 €
961	518 €	511 €
962	518 €	512 €
963	518 €	513 €
964	518 €	514 €
965	518 €	515 €
966	518 €	516 €
967	518 €	517 €
968	518 €	518 €
969	518 €	519 €
970	518 €	520 €